

SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

PRÉSENCES / ABSENCES / REPRÉSENTANT(E)S			
Albert-Schweitzer	Josiane Deslandes - ABSENTE	Le Rucher	Julie David - ABSENTE
Antoine-Girouard	Aucun	Le Sablier	Marie-J. Desaulniers - ABSENTE
Arc-en-Ciel	Sébastien Cormier	Le Tournesol	Michel Lefebvre - ABSENT
Au Cœur-des-Monts	Hélène Laplante	Les Jeunes Découvreurs	Karine Gaudette - ABSENTE
Au-Fil-de-l'Eau	Sandra Côté - ABSENTE	les Marguerite	Marie-È. Desrosiers-ABSENTE
Aux-Quatre-Vents	Nathalie Picard - ABSENTE	L.-Hippolyte-Lafontaine	Benoit Lavigne - ABSENT
Carignan-Salières	Geneviève Garceau - ABSENTE	Ludger-Duvernay	M.-Josianne Séguin-ABSENTE
de Bourgogne	Éric Beaudoin	Madeleine-Brousseau	Sylvie Correia
de l'Amitié	David Gagnon	Mère-Marie-Rose	Mélanie Ledoux - ABSENTE
de l'Aquarelle	Aucun	Mgr.-Gilles-Gervais	Brigitte Lauzon-Fibich
de l'Envolée	Aucun	Notre-Dame	Marie-Claude Cyr(S)-ABSENTE
de l'Odysée	Sandra Laliberté - ABSENTE	Paul-Émile Borduas	A.-Anne Chamberland - ABSENTE
de la Broquerie	Julie Morin - ABSENTE	Paul-VI	Marie-Ève Turcotte
de la Chanterelle	Josée Dolbec	Père-Marquette	Maude Loisel-Poirier
de la Mosaïque	Stéphanie Laflamme	Pierre-Boucher	Mathieu Giguère
de la Passerelle	Éric.Capuano(S)	Saint-Charles	Roxane Jeannotte - ABSENTE
de la Pommeraie	Steve Patenaude	Saint-Denis	Martine Provost - ABSENTE
de la Source	Dave Paré - ABSENT	Sainte-Marie	Éric Capuano
de Montarville	Patrick Labrie	Saint-Mathieu	Julie Lavallée - ABSENTE
de Salaberry	Marie-Andrée Hunter	Secondaire de Chambly	Mélanie Demers
des Cœurs-Vaillants	Jacinthe Cyr – ABSENTE	Secondaire de Mortagne	Gilles Cazade
des Trois-Temps	P. St-Laurent – ABSENTE	Sec. du Grand-Coteau	Caroline Houlé - ABSENTE
du Carrousel	Julie Rinfret – ABSENTE	Sec. Du Mont-Bruno	Leila Saiah - ABSENTE
du Grand-Chêne	Anne Monney - ABSENTE	Sec. François-Williams	Caroline Paquin – ABSENTE
du Moulin	Josée Marc-Aurèle	Sec. Le Carrefour	Josée Marc-Aurèle
Du Parchemin	Jérémie Chevalier - ABSENT	Secondaire Ozias-Leduc	Normand Boisclair
Du Tourne-Vent	Évelyne Blain - ABSENTE	Secondaire Polybel	Annie Picard (S)
Georges-Étienne Cartier	Geneviève Houle - ABSENTE	Éducation internationale	Bao Trinh
Jacques-de-Chambly	Aurélie Séguier	Orientante l'Impact	Aucun
Jacques-Rocheleau	F. Roy + K. van den Broele(S)		
Jolivent	E.de Castro Hillmann-ABSENTE	Représentant ÉHDAA	Maurice Colenne - ABSENT
J.-P. Labarre	Julie Poirier		
L'Arpège	D. Coulombe - ABSENTE	Participants et Invités du CSSP	
La Farandole	Geneviève Miller - ABSENTE	L. Lapointe + Iris Montini	DG + DGA
La Roseraie	Salvatore Mancini	Jean-François Lortie	Membre du CA du CSSP
Le Petit-Bonheur	Suzie Bang	Sylvie Gorgeon	Invitée
Le Rocher	Simon Pelletier - ABSENT	Autre(s)	
		Marlène Girard	Secrétaire

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

RÉSOLUTION #

1. CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Après constatation du quorum, le président Éric Capuano déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP2021-
2022-46

Sur proposition dûment faite par Gilles Cazade et appuyée par David Gagnon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 MAI 2022

CP2021-
2022-47

Sur proposition dûment faite par Annie Picard et appuyée par Éric Beaudoin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 12 mai 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Sylvie Correia, École Madeleine-Brousseau

J'ai une question concernant les programmes sports-études / options sports / options arts et autres programmes spéciaux. Si je ne me trompe pas, ces programmes ne sont admissibles qu'aux élèves qui réussissent mieux. C'est bien le cas? Le centre de services scolaire de Drummondville a décidé d'abolir cette ségrégation. Est-ce une proposition que la CSSP pourrait envisager?

Réponse :

La Politique relative aux projets pédagogiques particuliers prévoit que l'équipe-école, en collaboration avec les membres du conseil d'établissement et après consultation du Service des ressources éducatives, peut déterminer des critères de sélection complémentaires et spécifiques aux projets pédagogiques particuliers qu'elle développe. Par ailleurs, conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, ces critères ne doivent pas avoir pour effet d'admettre un trop grand nombre d'élèves de l'extérieur du secteur de l'école, ce qui aurait pour effet d'empêcher un ou des élèves du secteur de s'inscrire dans le programme régulier de leur école de secteur, en vertu de la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves.

SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

La Politique prévoit également que les critères d'inscription constituent un système de référence à partir duquel une décision peut être formulée sur les qualités ou les caractéristiques que l'élève devrait posséder pour favoriser sa réussite scolaire au sein d'un projet pédagogique particulier. Il peut s'agir, notamment de critères de performance, de rendement, de réussite, d'aptitude spécifique, de compétence, de créativité, d'ouverture d'esprit.

Exemples de critères possibles

- Démontrer un intérêt et certaines aptitudes au regard de ce programme;
- Démontrer une volonté de travail et d'efforts;
- Présenter les derniers bulletins lesquels doivent démontrer un niveau de réussite particulier;
- Participer à la session des examens d'entrée;
- Être référé par une fédération sportive reconnue;
- Participation des parents à la vie scolaire;
- Tout autre critère déterminé par le Conseil d'établissement de l'école.

Également, il n'y a aucun critère de sélection particulier qui est prévu pour les projets particuliers suivants : - IDTIC à Ste-Julie; - Les PPP à Chambly; - Basketball et Hockey à Polybel; - Jazz au Carrefour.

Mathieu Giguère, École Pierre-Boucher

Pour donner suite à notre action convenue lors du CP de la semaine dernière, j'ai pris le temps de regarder avec attention les documents suivants afin de me familiariser avec les règles administratives en place au sein du CSSP:

- Politique relative à la gestion contractuelle
- Guide de mise en œuvre de la politique relative à la gestion contractuelle

Or, il est clairement mentionné dans ces documents que pour les contrats de moins de 10 000 \$, le processus de gré à gré est convenable (en accord avec la loi - LCOP). Toutefois, il est mentionné:

2.14 Contrats dont le montant est inférieur au seuil d'appel d'offres public L'attribution ou l'adjudication d'un contrat comportant une dépense inférieure au seuil d'appel d'offres public doit être effectuée dans le respect des principes de la LCOP et de ses règlements ainsi que de la présente politique. (Guide p.32)

2.15 Contrat ne comportant pas de dépenses de fonds publics

Les achats de biens et de services qui ne comportent pas une dépense de fonds publics ne sont pas soumis aux modalités de la LCOP et de la Politique relative à la gestion contractuelle.

Cependant, si des fonds publics sont dépensés, même partiellement ou de façon minime, la LCOP et la Politique s'appliquent. (Guide, p.32)

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

Selon ma compréhension (très sommaire, mais je l'ai quand même parcouru...) de la LCOP et ses règlements, rien n'empêcherait par exemple une école de procéder à un contrat gré à gré de quelques centaines de dollars par an à un traiteur pour l'achat de quelques repas supplémentaires. Je me questionne donc sur la réponse que tu as obtenue concernant la question qui était à la base la tienne. Je ne vois pas à l'heure actuelle de matière à déposer une résolution lors du prochain CP mais davantage à poser une question à la direction générale, ce que tu avais initialement envisagé.

Réponse :

La valeur estimée de la dépense pour un contrat de traiteur ou de services alimentaires (de même que pour n'importe quel autre type de contrat) doit inclure la totalité de la dépense auprès d'un même traiteur, à savoir la dépense qui provient des élèves ou de leurs parents qui achètent des repas de ce traiteur, en plus de la dépense de l'école qui achète aussi des repas de ce même traiteur. Si le total de cette dépense excède le seuil de 10 000 \$ avant taxes pour un même contrat, le contrat de gré à gré n'est pas possible.

La LCOP et les autres encadrements applicables aux organismes publics requièrent de ne pas scinder un même besoin en plusieurs contrats distincts pour faire du gré à gré lorsque cela n'est pas permis. Il n'est donc pas possible d'octroyer plusieurs contrats distincts à différents traiteurs, tous inférieurs au seuil de 10 000 \$, pour permettre de faire du gré à gré, puisqu'il s'agit d'un même besoin soit la fourniture de repas au bénéfice des élèves et de l'école. Ce besoin doit donc être regroupé en un seul contrat lorsque c'est possible de le faire, et ce contrat doit alors être octroyé selon les encadrements légaux et internes qui s'appliquent.

Enfin, la LCOP et les autres encadrements applicables aux organismes publics requièrent de toujours envisager de procéder à une rotation de cocontractants lorsque cela est possible, afin d'éviter une apparence de partialité ou de favoritisme envers un même cocontractant qui, année après année, se ferait toujours octroyer les mêmes contrats par les mêmes écoles ou par le CSSP.

Salvatore Mancini, La Roseraie

Récemment j'ai appris dans mon CE que le CSS par l'entremise du SRM va changer le mode de fonctionnement entourant le processus d'achat des cahiers d'exercices dans les écoles primaires (je ne sais pas si c'est le cas dans les écoles secondaires...). Ce que je comprends de cette nouvelle approche est qu'à compter de l'an prochain, les parents seraient responsables eux-mêmes de se procurer les cahiers d'exercice pour leurs enfants par l'entremise d'un libraire désigné. Depuis des années, ce processus était pris en charge par l'école elle-même. De cette façon l'école profitait d'un achat groupé de masse (et ainsi avoir des économies pour les parents) sur le prix des cahiers. Vous savez que le coût de ces cahiers d'exercices est inclus dans les encadrements des frais chargés aux parents. J'ai donc quelques questions là-dessus :

SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

- 1) Quels sont les problèmes et les données probantes qui ont motivé le CSSP à modifier la façon de se procurer les cahiers d'exercices dans les écoles primaires ? (ici POURQUOI?)
- 2) Avec un coût de la vie et une inflation qui a beaucoup augmenté depuis l'an dernier ainsi que le principe d'encadrement des coûts chargés aux parents, de quelle façon et quels outils de contrôle et garantie le CSSP mettra en place pour s'assurer que le coût déboursé par les parents (par cahier) ne se traduira pas avec des augmentations supérieures à 5%-6% par rapport au prix payé l'an dernier par cahier ?
- 3) Si j'habite à Contrecoeur et que je dois me déplacer jusqu'à Beloeil pour acheter mes cahiers d'exercices je vais probablement avoir des coûts supplémentaires pour me procurer ces cahiers. Quelles sont les mesures mise en place par le CSSP afin de s'assurer d'avoir des points de vente distribués dans tous les secteurs du territoire du CSSP ?

Réponse :

Le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) centralisait depuis quelques années l'achat des cahiers d'exercices de ses écoles primaires et secondaires de façon à les acheter d'un seul fournisseur à la suite d'un appel d'offres public réalisé par le Service des ressources matérielles (et non par les écoles elles-mêmes). Or, les exigences techniques exigées pour ce type d'appel d'offres, par exemple quant aux garanties, aux assurances ou aux prérequis qui sont exigés en raison de la valeur considérable du contrat, faisaient en sorte que le nombre de fournisseurs intéressés était peu élevé sinon inexistant et qu'il devenait donc difficile d'octroyer un contrat de cette façon.

C'est pourquoi l'orientation privilégiée en vue des prochaines années scolaires est la même que celle qui existe dans la plupart des autres centres de services scolaires de la province, soit, d'ajouter à même les listes d'effets scolaires des écoles les titres des cahiers d'exercices à acheter en informant les parents des élèves que ces cahiers d'exercices peuvent être achetés à l'endroit de leur choix, mais qu'ils seront notamment disponibles auprès de certaines librairies spécifiques qui auront accepté d'agir à titre de fournisseurs de ces cahiers.

En ce qui concerne l'année scolaire 2022-2023, le CSSP a sollicité l'ensemble des librairies situées sur son territoire mais seul Buropro Citation a accepté d'agir à titre de fournisseur pour l'année scolaire à venir. Ainsi, les cahiers d'exercices pourront être achetés auprès du libraire ou du fournisseur du choix des parents, mais seront notamment disponibles auprès de la librairie BuroPro Citation située au 600, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, à Beloeil, Québec, J3G 4J2.

Afin d'éviter des déplacements, les commandes en ligne seront possibles ainsi que la livraison à domicile, le tout en accédant au lien <https://www.buroprocitation.ca/scolaire>. Cependant, des frais de préparation de commandes, variant entre 9,95 \$ et 15,95 \$, s'appliquent aux commandes en ligne en fonction de la quantité d'items achetés. De plus,

SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

des frais de transport s'appliquent sauf pour des achats de 50,00 \$ et plus, auquel cas le transport est gratuit. L'ensemble des effets scolaires peut être acheté dans une même commande, au choix des parents.

Par ailleurs si certains parents choisissent de se déplacer en magasin chez Buropro Citation, il est préférable de récupérer les cahiers d'exercices et autres effets scolaires à partir du 1er août, car la majorité des cahiers seront alors arrivés en magasin. Enfin, nous confirmons que BuroPro Citation vendra les cahiers d'exercices au prix de détail, qui est le même que ces cahiers soient acquis par les écoles ou par les parents des élèves. En ce qui concerne d'éventuelles augmentations par rapport au prix payé l'an dernier, cette réalité économique serait la même que les cahiers soient acquis par les écoles, par le CSSP ou par les parents eux-mêmes.

Marie-Ève Turcotte, École Paul-VI

Qui adopte les règles de fonctionnement du service des dîneurs? Le CÉ adopte les règles de fonctionnement du service de garde mais qu'en est-il pour le service des dîneurs? Comme le service des dîneurs est chapeauté par le service de garde, les règles de fonctionnement du service des dîneurs ne font-elles pas partie intégrante des règles de fonctionnement du service de garde? Je parle ici des modalités quotidiennes comme l'accès aux locaux, aux jeux, au micro-ondes, à la cour, etc.

Réponse :

Le service dîneur est régi par notre Politique relative aux services aux dîneurs. Les politiques sont adoptées par le Conseil d'administration après consultation de certaines instances. Cette politique est sous la responsabilité du Service de l'organisation scolaire et prévoit toutes les modalités à respecter et mettre en place par les directions des écoles primaires en ce qui concerne le service des dîneurs. Ce n'est donc pas le service de garde qui chapeaute le service de dîneurs. Lorsqu'on apporte des modifications à cette politique, on se doit de consulter les membres du Comité consultatif de gestion ainsi que le Comité de parents. C'est donc via ces instances et au moment de les consulter qu'on peut transmettre au Service de l'organisation scolaire des idées et des commentaires à prendre en compte. Voici le lien vers cette politique qui est disponible sur le site du CSSP. [Politique relative aux services aux dineurs ET frais 2021-2022.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)

6. RETOUR SUR LA PIÈCE DE THÉÂTRE « UN PARENT PRESQUE PARFAIT »

La représentation du 26 mai a accueilli une soixantaine de parents à l'école d'éducation internationale à McMasterville. Les commentaires ont été positifs.

7. MOMENT RECONNAISSANCE

En présence de sa famille et d'invités spéciaux (Luc Lapointe, directeur général du CSSP, Iris Montini, directrice générale adjointe, Sylvie Gorgeon et Jean-François Lortie, ex-commissaires-parents), les membres du comité exécutif du Comité de parents ont tenu à organiser un hommage à monsieur Normand Boisclair afin de souligner son engagement

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

et son dévouement à la promotion des droits et des intérêts des parents d'élèves des écoles publiques dans les structures parentales du monde scolaire au cours des quinze dernières années (2007-2022). Une des missions que Normand s'est donné au fil des ans, en plus de sa maîtrise de ce que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit, est de former et d'informer les parents sur différents sujets qui touchent la vie parentale et les élèves, en procurant de l'information de qualité, non seulement aux membres du Comité, mais à l'ensemble des parents du territoire.

Dans le cadre du programme Prix Reconnaissance de la FCPQ pour l'année 2021-2022, Monsieur Boisclair a également été choisi pour recevoir la distinction Argent, remis à un parent qui, par son engagement, son influence et ses réalisations, a contribué de manière significative dans les instances de participation parentale au niveau national.

Tous remercient Monsieur Boisclair pour son implication exemplaire.

8. REMISE DES PRIX RECONNAISSANCE BRONZE

Pour l'année 2021-2022, le comité de parents convient à l'unanimité de reconnaître le prix Reconnaissance Bronze qui permet de nommer un lauréat par école du CSSP, soit le représentant au comité de parents ou son substitut ayant été présent à au moins 3 rencontres. À l'aide de la liste des lauréats, Madame Marie-Ève Turcotte remet un ruban à chacun des lauréats présents et fera parvenir via le courrier interne le ruban aux autres récipiendaires. Voir en Annexe la liste complète des récipiendaires.

9. RETOUR SUR LE COLLOQUE 2022 DE LA FCPQ

Sous le thème *Le rôle des parents en éducation*, les participants au Colloque, Éric Capuano, Salvatore Mancini, Marie-Ève Turcotte, Stéphanie Laflamme, Steve Patenaude et David Gagnon (en virtuel) font un bref résumé des ateliers auxquels ils ont participé tels que :

- ***Accueillir les parents à l'école dans le respect des rôles et expertises de chacun***, avec Nicolas Prévost, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement
- ***Communication enseignant-parent : un lien essentiel à construire et à entretenir***, avec Isabelle Tremblay-Chevalier de la Fédération des syndicats de l'enseignement – CSQ
- ***Le parent comme partenaire actif dans la gouvernance du réseau scolaire***, avec la FCPQ
- ***Parents et professionnels alliés dans le développement global de l'enfant***, avec Jean Martineau, Alexandra Vallières et Karine Boudreau de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec – CSQ

SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

10. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021-2022 – VERSION PRÉLIMINAIRE

Une revue des différentes sections complétées du rapport annuel 2021-2022 en version préliminaire est présentée aux membres. Une copie du document final sera expédiée aux membres avec l'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle qui se tiendra jeudi, le 6 octobre 2022.

11. PRÉSENTATION SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

Cette présentation faite par Normand Boisclair propose des idées pour inspirer les membres dans leur propre démarche de planification de cette rencontre afin de favoriser une plus grande participation des parents à l'assemblée générale annuelle. Les membres recevront une copie de cette présentation suite à la rencontre accompagnée d'un modèle d'ordre du jour ainsi que d'un modèle d'invitation.

12. LES BONS COUPS

Josée Marc-Aurèle, École du Moulin

À propos des Journées de la persévérance scolaire à Sainte-Julie, chaque année depuis huit ans, les membres du conseil municipal se rendent dans chacune des écoles pour remettre un certificat et un cadeau aux jeunes qui se sont démarqués dans leur parcours scolaire par leur persévérance. Ces jeunes sont par la suite reçus à l'hôtel de ville avec leurs familles pour signer le livre d'or de la Ville et reçoivent un cadeau souvenir.

Julie Poirier, École J.-P. Labarre

Dans le cadre de l'activité « Je cours pour ma cour », un montant de 13 400 \$ a été amassé. Cet événement qui s'adresse aux enseignants et aux élèves permet d'amasser des fonds pour améliorer la cour de l'école J.-P. Labarre.

Katy van den Broele, École Jacques-Rochelleau

Depuis 2015, l'organisme Prévention des dépendances l'Arc-en-ciel offre une série d'ateliers pour sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire à l'utilisation problématique d'Internet. Afin de mobiliser les familles, l'organisme propose aux écoles primaires le défi *Débranche le fil*, qui consiste à s'abstenir des écrans à différents moments de la journée. L'école Jacques-Rochelleau a remporté le pari en 2022. Les écoles George-Étienne-Cartier de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Cedar Street School de Belœil, La Pommeraie de Mont-Saint-Hilaire, De La Chanterelle et Jacques-Rochelleau de Saint-Basile-le-Grand et De Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville ont participé au Défi. Ce sont 641 élèves qui ont mobilisé 2531 membres de leur famille à se passer des écrans avant d'aller à l'école ou au travail le matin, au moment du souper et une heure avant d'aller au lit. Ces trois moments précis de la journée ont notamment le potentiel de favoriser la réussite éducative, de consolider les liens familiaux et d'aider au sommeil. Dans le cadre de l'atelier *Affiche tes passions*, les élèves de 5e année faisaient la promotion du Défi dans l'école, en illustrant un intérêt alternatif aux écrans.

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

Éric Capuano, École Sainte-Marie

- (1) Comité cour d'école : ce comité d'élèves est géré par les TES et est responsable, entre autres, de ranger les cabanons lors du prêt de matériel, animer certaines activités lors des récréations et faciliter la gestion des conflits. En tout, c'est une centaine d'élèves qui sont impliqués dans ces 3 sous-comités. Cette initiative est fort appréciée tant de la part des élèves qui en bénéficient que de la part de l'équipe école qui a vu le nombre d'interventions nécessaires sur la cour d'école réduire.
- (2) Programme de renforcement des comportements positifs : ce programme encourage le comportement positif : un coupon est remis à celui ou celle qui adopte un comportement positif. Chaque semaine, un message de la direction guide les élèves vers certains comportements à travailler. Des défis sont lancés et les élèves sont récompensés par une activité spéciale. Un thermomètre géant dans le hall d'entrée permet de suivre le tout. Ce programme a été instauré l'année dernière et l'an prochain, il remplacera le traditionnel code de vie qu'on retrouvait dans l'agenda.

Marie-Joël Desaulniers, École Le Sablier, Saint-Amable

Correspondance reçue après la rencontre en l'absence de la représentante.

Notre bonne action : chandails roses « NON à l'intimidation ».

Extrait du communiqué émis le 2 mai 2022

Émanant d'une volonté à encourager nos jeunes à adopter un langage et des comportements positifs les uns envers les autres, le personnel de l'école Le Sablier a mis sur pied une campagne de sensibilisation : le port d'un **chandail rose** tous les vendredis de mai et juin.

Le port du **chandail rose** symbolise certes la journée contre l'intimidation du 23 février, mais est également devenu, depuis quelques années, suite à l'initiative de jeunes du secondaire qui ont fait front commun pour dénoncer l'intimidation, un symbole contre l'intimidation, ainsi qu'une preuve de solidarité envers ceux qui en sont victimes.

Cette expérience rassembleuse permettra de sensibiliser les jeunes quant à l'importance de soutenir ses pairs, de faire preuve d'empathie tout en respectant leurs valeurs.

« Nous souhaitons avec cette campagne avoir un impact significatif et susciter une prise de conscience auprès de nos jeunes. Nous désirons créer une vague de **rose** en offrant gratuitement à chaque élève et membre du personnel de l'école un **chandail rose** symbolisant notre volonté d'agir contre l'intimidation », affirme la directrice de l'établissement, Mme Isabelle Gravel.

Tout le personnel de l'école Le Sablier tient à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de cette campagne : nos précieux partenaires et commanditaires, les membres du personnel de l'école, de même que les élèves pour leur adhésion à cette campagne. **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!**

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

13. INFORMATIONS DU CA DU CSSP

La séance extraordinaire du conseil d'administration s'est tenue mardi 7 juin à 19h. Entre autres sujets à l'ordre du jour, les règles budgétaires, la modification du plan d'effectifs pour le personnel cadre et l'adoption du Plan triennal.

14. AUTRE SUJET

Aucun.

15. PAROLE AUX MEMBRES

Avant la levée officielle de l'assemblée, en son nom personnel et celui du Comité exécutif, le président remercie les membres pour leur implication au sein du Comité et leur souhaite de passer un très bel été.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Normand Boisclair et appuyée par Mathieu Giguère de lever l'assemblée. Il est 22h15.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

CP2021-
2022-48

Éric Capuano, président

Marlène Girard, secrétaire

SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
 Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
 Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

ANNEXE A

Liste des récipiendaires du prix reconnaissance bronze FCPQ 2021-2022

École	Représentant et/ou substitut
Albert-Schweitzer	R : Josiane Deslandes
Arc-en-ciel	R : Sébastien Cormier
Au Cœur-des-Monts	R : Hélène Laplante
Aux-Quatre-Vents	R : Nathalie Picard
Carignan-Salières	R : Geneviève Garceau
De Bourgogne	R : Éric Beaudoin
de l'Amitié	R : David Gagnon
de l'Odyssée	R : Sandra Laliberté
de la Chanterelle	R : Josée Dolbec
de la Mosaïque	R : Stéphanie Laflamme
de la Passerelle	R : Nancy Désautels
de la Pommeraie	R : Steve Patenaude
de la Source	R : Dave Paré
De Montarville	R : Patrick Labrie
De Salaberry	R : Marie-Andrée Hunter
du Grand-Chêne	R : Anne Monney
du Moulin	S : Isabelle Ménard
du Tourne-Vent	R : Évelyne Blain
Jacques-de-Chambly	R : Aurélie Séguier
Jacques-Rocheleau	R : François Roy
Jolivent	R : Elise De Castro Hillmann
J.-P.-Labarre	R : Julie Poirier
L'Arpège	R : Dominique Coulombe
La Farandole	R : Geneviève Miller
La Roseraie	R : Salvatore Mancini
Le Petit-Bonheur	R : Suzie Bang
Le Rocher	R : Simon Pelletier
Le Rucher	R : Julie David
Les Jeunes Découvreurs	R : Karine Gaudette
Louis-Hippolyte-Lafontaine	R : Benoit Lavigne
Madeleine-Brousseau	R : Sylvie Correia
Monseigneur-Gilles-Gervais	R : Brigitte Lauzon-Fibich
Notre-Dame	S : Marie-Claude Cyr
Paul-Émile Borduas	R : Andrée-Anne Chamberland
Paul-VI	R : Marie-Ève Turcotte
Père-Marquette	R : Maude Loisel-Poirier
Pierre-Boucher	R : Mathieu Giguère

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 8 juin 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

Sainte-Marie	R :	Éric Capuano
Saint-Mathieu	R :	Julie Lavallée
Éducation internationale	R :	Bao Trinh
Secondaire de Chambly	R :	Mélanie Demers
Secondaire De Mortagne	R :	Gilles Cazade
Secondaire du Mont-Bruno	R :	Leila Saiah
Secondaire le Carrefour	R :	Josée Marc-Aurèle
Secondaire Ozias-Leduc	R :	Normand Boisclair
Secondaire Polybel	S :	Annie Picard